

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 13 décembre 2019

2019/019

Date de convocation : 06.12.2019
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Absents : 3
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 6
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Recensement de la population

L'an deux mille dix-neuf, le treize Décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – CHIVA N – CHIVA F – RAMOS C – SANDRES M –
RICHOU D

Absents excusés : FAURE R – LOUVET M – MORLEY R

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population sera réalisé en 2020.

Il rappelle l'arrêté n° 2019/03 du 12 juin 2019 nommant Monsieur FAURE Robert en qualité de coordonnateur communal.

En cas d'absence de Monsieur FAURE Robert, Monsieur le Maire, GAUVRIT Jean-Christophe se propose de le remplacer, et présente la candidature de Monsieur JOBARD David pour assurer le travail d'agent recenseur.

Monsieur le Maire propose de lui verser un salaire de 450 € brut.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- approuve toutes les propositions de Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

19 DEC. 2019

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le
Et notification du

